

maux. A sa mort, il laissa le royaume dans l'état le plus déplorable.

Le règne de Jean II fut loin de porter remède à tant de calamités. Le successeur de Philippe VI était courageux, juste et bon, mais son irrésolution le rendait incapable de lutter contre son redoutable adversaire Edouard III. D'un autre côté, il ne put parvenir à dompter l'indiscipline de la noblesse, excitée sans cesse par les intrigues de Charles le Mauvais, roi de Navarre. Cependant la trêve conclue avec l'Angleterre était sur le point d'expirer. Jean convoqua les états généraux qui lui accordèrent des subsides pour lever une armée de cent cinquante mille hommes. La guerre recommença bientôt. Tandis que le roi s'occupait à réduire la Normandie, le *Prince noir* pénétrait jusqu'au cœur du royaume, ravageant plusieurs provinces sur son passage. Jean vole enfin à sa rencontre avec des forces supérieures et l'atteint près de Poitiers. Il aurait pu affamer les Anglais qui se trouvaient cernés de toutes parts sur une hauteur, mais, n'écoutant que sa fougue chevaleresque, il ordonne inconsidérément l'attaque. Les ennemis qui ont pour eux l'avantage de la position, repoussent l'assaut avec vigueur. Toute la vaillance française vient échouer contre leurs bataillons compacts et serrés. Vainement le roi, suivi de l'élite de la chevalerie, accomplit des prodiges de valeur et se porte au plus épais de la mêlée, les rangs ennemis ne s'entr'ouvrent un instant que pour se refermer sur lui et le constituer prisonnier. La défaite de Poitiers, plus humiliante encore que celle de Crécy, atteignit de la manière la plus cruelle le sentiment national français ; un long cri de douleur s'éleva dans toutes les parties du royaume à la nouvelle de cette catastrophe.

Pour comble de malheur, dans ce pressant danger, la discorde éclata au sein de Paris et alluma partout le feu de la guerre civile. La capitale était en proie aux factions et les campagnes se voyaient infestées de bandes de pillards qui mettaient le feu aux châteaux et dévastaient les terres des seigneurs. Cette insurrection connue sous le nom de *Jacquerie* causa des dommages incalculables. Pendant ce temps le roi gémissait dans les fers et le Dauphin essayait en vain de rétablir l'ordre. Le traité de Brétigny, conclu en 1360, rendit la liberté à Jean II, mais l'infortuné monarque ayant reconnu qu'il était impossible d'en remplir les conditions, retourna mourir dans son cachot de Londres, donnant ainsi aux rois un exemple mémorable de loyauté et de bonne foi.

MATHIAS TELLIER — *Rhetorique.*

(A continuer.)

Le VIEIL ERMITE de "L'INDUSTRIE"

CONTE.

Une froide nuit de janvier, au dehors, tient la ville silencieuse sous son étreinte glaciale, les rayons de la lune qui se balance dans un ciel limpide et profond, effleurent, en glissant, la neige durcie. A l'intérieur de notre demeure, les rouges lueurs de l'âtre, font étinceler le givre des fenêtres, tandis que de grandes ombres dansent sur les murs de l'appartement où nous sommes réunis.

Le vent du nord que l'on entend mugir et la *bruyante* nous ont amené un vieux mendiant. Son souper pris, il s'est retiré près du feu. Instinctivement nous avons fait cercle.

De pauvres haillons couvrent son corps amaigri. Quelques mèches de cheveux blancs, une longue barbe également blanche encadrent sa figure, de la pipe qu'agite sa main tremblante s'échappent d'épaisses spirales de fumée.

Nos yeux, depuis quelques instants, restent attachés sur cet homme à l'air souffrant mais au regard doux et sympathique, lorsque mon père lui dit :

— L'endroit vous est-il complètement inconnu, ami ? n'avez-vous jamais visité ces lieux ?

— Une fois, répond le vieillard ; j'étais bien jeune alors, j'avais dix-huit ans, je crois ; j'en ai soixante-seize aujourd'hui.

Sa paupière se soulève lentement, son œil brille.

— Un curieux incident m'arriva.....

Nous pressentons un conte, une légende toute peuplée de loups-garous, de revenants. Mon frère tousse, les chaises font du bruit, on s'approche davantage, papa se lève, va ranimer la flamme du foyer et revient s'asseoir. Toute la famille, nous sommes là prêtant l'oreille.

Après une pause, il reprend :

— Le vent ne soufflait pas ainsi à l'époque dont je veux vous parler, la neige ne couvrait pas le sol ; au contraire, la chaleur de l'été commençait à dorer les moissons de mon père dans la paroisse voisine. Ici ni blanches maisonnettes, ni vastes édifices. A la place de votre petite ville gentille et propre, partout de grands arbres bornaient l'horizon, d'épaisses broussailles s'enchevêtraient sur les rives de l'Assomption.

Un jour j'étais dans cette forêt, mon fusil à la main, en quête de gibier. Il pouvait être neuf heures. Fatigué, je cherchai un peu d'ombre pour me reposer et savourer mon frugal repas du matin.

J'étais arrivé à l'endroit qu'occupe maintenant l'ex-